LE PRÉSIDENT Blois, le

Ancien Ministre Député de Loir-et-Cher

Madame, Monsieur,

Mes services vous ont convié en 2014 à une réflexion sur les moyens de lutter contre la désertification médicale. Un schéma « Accès à la santé pour tous en Loir-et-Cher 2015-2020 », basé sur ces travaux, a été voté à l'unanimité le 18 décembre dernier par l'Assemblée départementale.

Vous êtes invité à en prendre largement connaissance sur le site https://cg41.bluekiwi.net. Votre identifiant personnel est votre adresse mél. Votre mot de passe est santecg41.

Il convient maintenant de mettre en œuvre les premières actions de terrain autour des axes 1 et 2, à savoir :

- le marketing territorial et l'accueil des professionnels de santé (fiches actions 1.1.1 à 1.1.4)
- l'attractivité des structures et connaissance des prises en charge (fiches actions 1.2.1 à 1.2.5, 2.1.3 et 2.2.2).

Pour cela, il vous est proposé de nous réunir le **jeudi 19 février 2015,** Salle Lavoisier, à l'Hôtel du Département, place de la République **à Blois**. Cette journée commencera par un accueil à partir de :

- ✓ 8H30, pour les participants du premier atelier, qui débutera dès 9H00, dédié au marketing,
- √ 13H30, pour les participants du second atelier qui démarrera dès 14H00, consacré à l'attractivité.

Vous voudrez bien faire part de votre présence ou de votre représentation à la Direction adjointe développement, offre et projets de santé, par courriel via dadops@cg41.fr ou par téléphone au 02.54.58.44.71 ou 02.54.50.47.88.

Avec mes remerciements pour votre implication dans la politique de santé sur le territoire loir-et-chérien, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Maurice LEROY